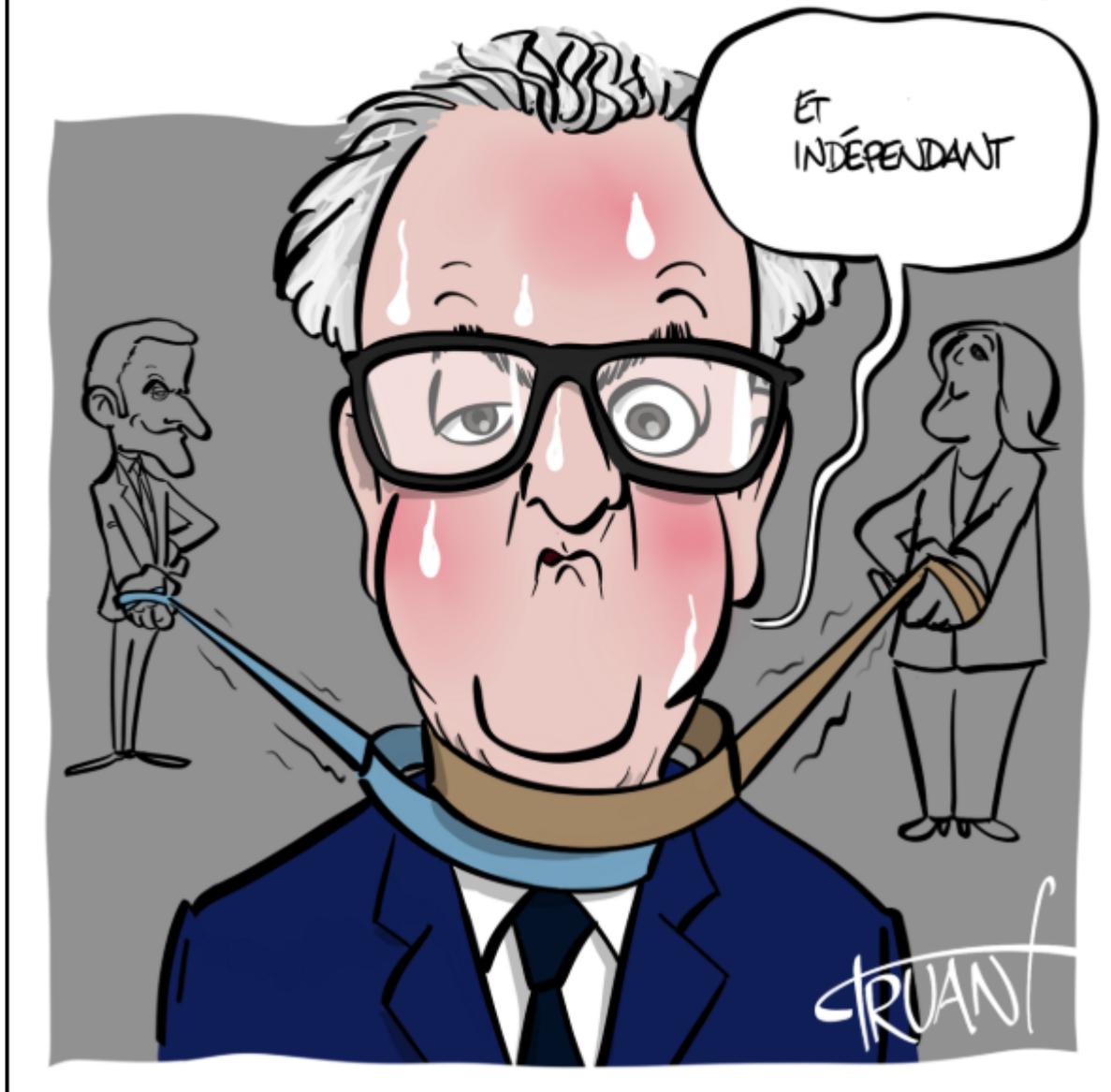


France-Conseil constitutionnel : un maréchal ferrant au-dessus des lois – l'Élysée en fête

écrit par Messin Issa | 20 février 2025



RICHARD FERRAND NOMMÉ AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL



La France vient d'avoir son maréchal ferrant. C'est lui qui décidera si une loi est bonne ou non. C'est lui qui, jusqu'en 2027, décidera si une loi est bonne ou mauvaise pour le Macron. Selon les instructions du Macron.

Le Ferrant au Conseil constitutionnel semble être une autre calamité pour la France. Comme le Macron et le Mélenchon. Il n'y a pas de quoi se réjouir. Les Français auront beau hennir et se cabrer, on leur plantera des

fers aux sabots. Avec de gros clous.

Chacun en aura. C'est la volonté du Macron.

« Même quand je serai parti, tu continues à planter des clous dans les sabots des Français. S'ils n'ont pas de sabots, plante dans le derrière. Les Français apprécieront », aurait dit le président.

C'est un fait que le Ferrant sera toujours là quand le Macron sera parti. Il sera indéboulonnable pendant 9 ans. Une éternité. Il sera encore là quand les poules auront des dents.

Il servira son maître, le président Macron jusqu'en mai 2027. Puis, il n'aura que sa propre personne à servir.

Il n'a pourtant remporté ce poste que d'un cheveu – ou plutôt d'un clou -, lors d'un vote intervenu au Sénat et à l'Assemblée mercredi.

Il va donc planter des clous comme il va planter des lois, même si, apparemment, il n'y connaît rien.

Il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Les Français ne sentiront rien quand le ferrant leur plantera ses gros clous. Ils y sont habitués.

Mais gare aux ruades des chevaux. Elles peuvent être mortelles. Il vaut mieux pour le ferrant de ne pas trop jouer avec les sabots des Français.

Messin'Issa